D'EMILIE MONTAGUE. 5

" suis condamnée au malheur. Je

" n'ai, cependant, pas le droit de

" me plaindre du Colonel. Il ne m'a

" jamais fait connoître qu'il eût

" pour moi d'affection plus tendre

" que celle de l'amitié; & si ma

" vanité, mon amour-propre, ma

" tendresse m'ont trompée, ce n'est

" que moi seule que je dois blâ
" mer."

Elle a ajouté que si Madame Desroches pouvoit le rendre heureux, elle souhaitoit qu'il l'épousat. Mais une larme a semblé contrarier en ce moment la générosité de ce sentiment.

Je vous l'avouerai, ma chere, & vous me le pardonnerez, sans doute. Mon estime pour votre frere est sensiblement diminuée. Je crains qu'il n'y ait que trop de vérité dans ce mariage: c'est là ce que Madame Melmoth vouloit dire lorsqu'elle